



Février 2020

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

### ÇA DEVIENT PÉNIBLE !

Le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique a, une fois de plus, démontré son peu d'intérêt pour le dialogue social.

Le Conseil commun de la Fonction publique boycotté par une majorité d'organisations syndicales représentatives, le 20 janvier 2020, a été re-convoqué 48H plus tard.

Au cours de ce CCFP, devait être abordé une partie du projet de loi en faveur d'un système universel de retraite par points dont l'objectif principal était la

**suppression de la catégorie active**

remplacée par le C2P (compte professionnel de prévention) un compte au rabais, avec seulement **6 critères permet-tant la prise en compte de la pénibilité.**

**FO** le réaffirme : le C2P va exclure des centaines de milliers d'agents de la possibilité d'un départ anticipé à la retraite.

De plus, ce projet de loi ne tient pas compte des pseudo-engagements, de certains ministres car l'ensemble des dispositions est renvoyé à de futures ordonnances, tant sur les générations concernées que sur le niveau d'intégration des primes, etc.

En soumettant ce texte au vote 48H avant sa présentation au Conseil des ministres, il est évident que le Secrétaire d'Etat se moquait ouvertement des mobilisations et, par là même, des milliers de salariés, de fonctionnaires et agents publics qui continuaient de faire grève.

Comme **FO** l'a maintes fois répété à tous les niveaux de son organisation, ne pas entendre les revendications légitimes des salariés portées par la majorité des organisations syndicales est triplement suicidaire :

**socialement, économiquement et démocratiquement.**

Avant de quitter la séance, **FO**, comme la CFE-CGT, la CGT, la FSU et Solidaires, ont rappelé leur exigence de retrait du projet de loi d'un régime universel par points.

### A CHACUN SA FACON DE LUTTER CONTRE LA REFORME DES RETRAITES

Depuis le 5 décembre dernier, la mobilisation est engagée contre le projet du gouvernement de régime unique de retraites par points. Pour ceux qui sont engagés dans le conflit depuis le début, la situation financière est difficile.

**FO** a exprimé à plusieurs reprises, publiquement, son soutien aux salariés en grève. La solidarité en cas de grève s'exerce à plusieurs niveaux : entreprise, service ou du secteur d'activité en grève mais aussi par le biais d'appels

lancés sur internet. La grande visibilité de ces cagnottes peut être un atout mais conduit également à interroger sur le mode de gestion, les responsabilités et les risques de fraude.



**FO** – suite aux sollicitations de nombreux adhérents a décidé d'ouvrir la possibilité d'abonder le fonds de grève confédéral par les dons de celles et ceux, adhérents, militants, syndicats, salariés, souhaitant contribuer à cette solidarité.

A cette fin, les dons peuvent être adressés par chèque à l'ordre de « la Confédération **FO** », avec la mention au dos du chèque « solidarité aux grévistes » (à FO, Trésorerie 141, av. du Maine 75014 Paris ou par notre intermédiaire). Ils seront ainsi affectés spécifiquement au fonds de grève confédéral et utilisés dans le cadre strict de la grève en cours sur les retraites. La gestion sera effectuée sous le contrôle de la Commission de contrôle et des experts comptables.

### NOVLANGUE BERCYENNE

Très étonnant le langage utilisé dans l'article mis en ligne sur Ulysse national, pour présenter au réseau « BercyINNOV, une troisième édition très inspirante».

Extrait: *au milieu de tous ces stands, des pitches, des pecha kucha<sup>1</sup>, des corners, des conférences interactives, des agoras, des ateliers utiles avaient lieu sur des sujets aussi variés que la blockchain ou le management libéré.*

Cette novlangue<sup>2</sup> paraît hors sol et tellement éloignée des préoccupations bien réelles et concrètes des agents confrontés à des difficultés quotidiennes bien réelles... En ce qui nous concerne, nous resterons très terre-à-terre dans nos parutions et nous garderons bien d'un tel *gloubi bouлга*.

Autre incongruité : une conférence baptisée « Renaissance grâce à l'innovation » présentée par une essayiste, conférencière et animatrice de débats, spécialiste du Moyen-Âge et de la Renaissance ...



Je m'abonne aux parutions de **FO** en envoyant un courriel à [fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr)

1 - Ici il est précisé qu'il s'agit de *formats courts de présentation orale et visuelle*

2 - cf : « 1984 » de George Orwell